



La ville autrement...

Institut Régional de la Ville (IREV) – Centre de ressources politique de la ville en Hauts-de-France

Cahier des charges

Pour la refonte du site internet

Hélène Guiter
29/03/2017

Table des matières

I.	Présentation du contexte	2
1.	Présentation de l'IREV	2
2.	Le système d'informations actuel	3
3.	Contenu	3
4.	Les problèmes rencontrés	5
II.	Le projet de refonte du site internet.....	6
1.	Objectifs et positionnement du site internet.....	6
2.	Contenu du site	6
3.	Fonctionnalités du site	7
4.	Mise en forme du site.....	7
5.	Interface d'administration et de mise à jour des contenus	7
III.	Prestations commandées	8
1.	Conception et développement du site.....	8
2.	Conception graphique	8
3.	Récupération des contenus.....	9
4.	Formation – Guides utilisateurs	9
5.	Statistiques de fréquentation.....	9
6.	Maintenance et évolution du site	9
7.	Référencement – Hébergement – Nom de domaine.....	9
8.	L'outil PMB - Catalogue documentaire en ligne :.....	9
9.	La Base Acteurs :.....	10
IV.	Modalités de réalisation de la prestation	10
1.	Pilotage et calendrier	10
2.	Conduite de projet	11
3.	Modalités de paiement	11
4.	Livrables attendus	12
5.	Fin de la prestation et Garantie.....	12
V.	Modalités de réalisation de la consultation	12
VI.	Annexes	13

I. Présentation du contexte

L'IREV dispose d'un système de gestion de l'information et d'un site internet mis en ligne en 2012 par Insite.

Vitrine de l'IREV, ce site est également l'outil principal de diffusion d'information et est en permanence en lien avec nos acteurs.

Ce système est composé de bases de données liées entre elles permettant de traiter, conserver et diffuser le cas échéant sur le site internet des informations sur :

- Les acteurs, territoires et dispositifs de la politique de la ville en Nord Pas-de-Calais
- L'actualité nationale et régionale
- L'actualité de l'IREV
- Des offres d'emploi

Suite au développement de l'IREV à l'échelle de la grande région Hauts-de-France et à l'adoption de son nouveau projet stratégique, nous souhaitons faire évoluer notre site internet afin de mieux répondre aux besoins de nos publics actuels, de capter de nouveaux publics (du territoire de l'ex-Picardie, habitants, élus...) et de valoriser les activités et productions de l'IREV ainsi que de celles émanant des territoires. Nous avons réuni un groupe de travail, composé d'utilisateurs et de partenaires, pour nous aider dans notre réflexion. Il s'agit notamment de :

- Simplifier le plan du site et donc améliorer la navigation sur le site et entre les rubriques
- améliorer la recherche d'information et de documentation sur le site
- valoriser certains contenus
- améliorer l'interopérabilité du site avec les réseaux sociaux (twitter, youtube, scoop-it, facebook, etc.)
- avoir une approche plus visuelle du site
- revoir la gestion de notre base acteurs.

Sur ce dernier point, la gestion actuelle de notre base de contacts est intégrée au site internet. Nous avons besoin de préconisations sur la gestion de cette base.

1. Présentation de l'IREV

L'Institut Régional de la Ville (IREV) est le Centre de ressources Politique de la ville pour la région Hauts-de-France. Ses missions sont :

- Contribuer à l'animation des réseaux d'acteurs ;
- Faciliter la montée en compétences des acteurs concourant, par l'exercice de leurs missions, à l'égalité des territoires dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- Capitaliser et diffuser des connaissances et les enseignements issus des expérimentations.

Nous intervenons à l'échelle de la nouvelle grande région : Nord, Pas-de-Calais et Picardie.

Les publics cibles de notre centre de ressources sont :

- Professionnels du développement social urbain et territorial (chefs de projets, agents de développement local, etc.)
- Techniciens des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat
- Elus locaux
- Universitaires, chercheurs, étudiants
- Acteurs associatifs et socioéconomiques impliqués dans la politique de la ville
- Habitants des quartiers de la politique de la ville
- Equipe de l'IREV.

Pour en savoir plus, une plaquette de présentation complète de l'IREV se trouve en annexe.

2. Le système d'informations actuel

Conception : le système actuel a été développé en 2012 par un prestataire externe (Insite.coop) et s'appuie sur le CMS Drupal.

Malgré une consultation en constante augmentation, notre site actuel atteint ses limites et ne correspond plus à nos besoins et à ce que nous souhaitons mettre en valeur. Si à l'origine une place importante a été donnée à l'actualité, ce choix semble moins pertinent aujourd'hui : en effet, le reste du contenu du site est consulté le plus souvent par le biais d'un article qui y renvoie, certaines rubriques ainsi que tout ce que nous produisons ne sont pas assez mis en valeurs et accessibles via un trop grand nombre de clics. Dès lors, notre système d'informations actuel nécessite quelques évolutions.

En quelques chiffres :

- 2012 : environ 24000 visites pour 70800 pages vues et 6650 téléchargements ;
- 2017 : environ 59500 visites pour 139000 pages vues et 20200 téléchargements.

3. Contenu

Plan du site actuel

Menu principal (menu haut horizontal) :

- **Actualités**
 - Les actualités générales (nationales et régionales)
 - Les actualités de l'IREV
 - L'agenda (*contient les évènements de l'IREV mais également d'autres structures, d'autres territoires*)
- **La politique de la ville en région** : *cette rubrique a été officiellement ouverte en mai 2014. Elle présente les territoires concernés par la politique de la ville (avec liens sur les données statistiques disponibles), les dispositifs déployés (avec documents contractuels le cas échéant) et les principaux acteurs au sein des collectivités locales et des services de l'État. En 2015, cette rubrique a été complétée par une sous-rubrique « Les financements », qui recense les modalités de soutien de projets possibles pour les acteurs de la politique de la ville.*
 - Les acteurs : *une fiche « acteur » met en lien les bases contact, organisme et personne, ainsi que dispositifs et territoires.*
 - Les dispositifs : *cette base est en lien avec les bases acteurs et territoires.*
 - Les territoires : *sous forme d'arborescence. Cette base est en lien avec les bases : acteurs, dispositifs.*
 - Les financements (créé en 2015)
- **L'IREV et ses chantiers** :

- Le programme d'actions : *lien avec la rubrique agenda (une action créée avec une date d'évènement se met automatiquement dans l'agenda, identifiée comme évènement IREV).*
- Les publications
- La newsletter
- L'IREV (*l'équipe, l'assemblée générale du GIP, nous contacter, le réseau des centres de ressources politique de la ville, qui sommes-nous*)
- **Boîte à outils**
 - Les dossiers
 - Les fiches expériences
 - La base documentaire (*les bibliographies, la base documentaire, le centre de documentation de l'IREV*)
 - Les liens

Menu secondaire (menu latéral vertical) : conçu pour un accès direct à certaines rubriques, quel que soit la page du site

- Agenda
- Newsletter
- L'IREV
- Les financements
- Base documentaire
- Offre d'emploi

La newsletter

La newsletter reprend les dernières informations saisies sur le site internet et issues de certaines rubriques.

La rubrique qui lui est dédiée sur le site permet :

- L'accès aux newsletters précédentes
- L'inscription. NB : l'inscription est également gérée dans la base Acteurs).

Un outil de statistiques dédié aux newsletters est accessible par l'interface de gestion.

La newsletter en quelques chiffres : 12 newsletters par an, envoyées mensuellement en moyenne à 3400 abonnés.

Carte mentale du site existant

Une mindmap a été réalisée afin de schématiser le site existant. Vous la trouverez dans les annexes.

Back office

L'extranet assure des fonctions de base d'informations interne, d'où le stockage d'un grand nombre d'informations y compris lorsque celles-ci ne sont plus affichées (actualités, actualité de l'IREV, financements, forum des professionnels ou contenus issus de l'ancien site).

Ces bases de données alimentent ainsi les grandes rubriques du site internet, qui sont visibles dès la page d'accueil, et qui restent accessibles, de chaque page du site, via la barre de menu horizontale et la barre de menu verticale.

Accessibilité du back office :

Il est accessible à partir d'un ordinateur connecté à internet avec login et mot de passe, avec comme navigateurs principalement Mozilla/firefox et Chrome.

Type et volume de données :

Type de données	Nombre de fiches
Action	159
Actualité	3538
Article	391
Contact	5913
Dispositif	238
Financement	87
Groupe de contact	39
Illustration de bandeau	1
Lien	62
Liste de discussion thématique	12
Numéro de lettre d'info	63
Organisme	2761
Personne	5528

Les masques de saisie des contenus :

Plusieurs masques de saisies sont disponibles en fonction du type de contenu (en surligné les plus utilisés) :

- Action
- Actualité
- Article
- Contact
- Dispositif
- Financement
- Groupe de contacts
- Illustration de bandeau
- Lien
- Liste de discussion thématique (*alimentait un « forum des professionnels » qui a été mis en sommeil en 2015*)
- Numéro de lettre d'info (newsletter)
- Organisme
- Personne

Statistique du site

Les statistiques du site sont mesurées avec le logiciel **PIWIK**.

Gestion / alimentation :

Le site est mis à jour et alimenté en interne par l'ensemble de l'équipe. La chargée d'information et de documentation assure l'interface avec le prestataire et l'animation de l'équipe.

4. Les problèmes rencontrés

Les principaux problèmes constatés sont :

- Evolution du contenu éditorial non pris en compte dans l'architecture actuelle
- Aspect graphique « daté » et n'intégrant pas notre logo actualisé « Hauts-de-France »
- Gestion de la base acteurs

Plus précisément sur la base acteurs il s'agit de difficultés de mises à jour : pour un acteur, nécessité de mettre à jour différents type de contenu (personne, contact et le cas échéant organisme) et de faire des liens si nécessaire avec les bases « territoire » et « dispositif ». De plus, il n'y a pas de contrôle des champs saisis : par exemple, dans le champ « mail », pas d'alerte si l'information a été mal saisie (manque du @, nom de domaine mal erroné...).

Les problèmes rencontrés sont détaillés en annexe.

II. Le projet de refonte du site internet

1. Objectifs et positionnement du site internet

Le site est la vitrine du centre de ressources, il a vocation à constituer un outil au service des acteurs de la politique de la ville en région.

Les défis et enjeux de cette refonte sont :

- L'amélioration du service rendu (accessibilité, lisibilité)
- La prise en compte des évolutions techniques et des usages
- Le changement de posture du centre de ressources.

En ce sens :

1. Le site doit rendre lisible et claire les activités de l'IREV : nos actions (rencontres, cycles de qualifications...), nos productions (publications, dossiers ressources, comptes-rendus...), nos chantiers en cours.
2. Le site de l'IREV doit être un réservoir de « ressources » ayant pour objectifs d'informer et de communiquer sur :
 - > les territoires de projet des Hauts-de-France et les initiatives locales
 - > les métiers et méthodes de la politique de la ville
 - > Les grandes politiques territoriales régionales, nationales et européennes.
3. Complémentarité avec les sites auxquels l'IREV contribue : sites thématiques dédiés ou sites partenariaux (réseau RECI, portail commun des centres de ressources politique de la ville)...

Ligne éditoriale

L'IREV souhaite profiter de l'évolution de son site internet pour faire évoluer sa ligne éditoriale.

L'objectif principal pourrait être de rompre avec une image trop institutionnelle pour aller vers plus de dynamisme, d'interactivité et de convivialité. Outre l'humanisation de nos messages, le site doit donc apparaître non comme un espace de connaissance figé (et dans une logique descendante) mais comme un espace d'expression, d'échanges et de prise de parole des acteurs (logique de réseau).

Les publics du site internet sont les mêmes que ceux de l'IREV (cf. p.3).

2. Contenu du site

Si l'architecture n'est à l'heure actuelle pas complètement arrêtée, il est toutefois envisagé de distinguer plusieurs grands blocs d'informations devant être aisément repérables :

1. De l'actualité : principalement régionale, avec un agenda et l'accès aux newsletters
2. La politique de la ville en région : valorisation de projets, informations sur les territoires de projet en région
3. Des ressources et de la documentation :
4. L'IREV : son actualité, qui sommes-nous, ...

Mais aussi : les offres d'emplois, les financements...

Une arborescence indicative (sous forme de carte mentale) a été élaborée suite aux échanges en interne et avec le groupe de travail. Vous la trouverez dans les annexes.

Concernant l'actuelle base acteurs : Votre proposition quant à sa gestion devra faire l'objet d'un devis à part entière (d'une « option ») : de telle sorte que nous puissions soit conserver sa gestion dans le back office, soit l'externaliser (et donc prévoir dans le devis la migration des données).

Les contenus diffusés :

Le site contiendra à la fois des textes de fond, et de nombreux articles/brèves d'actualité. Le site doit offrir la possibilité de mettre en ligne différents types de contenus : textes, images, photos, son, vidéo, cartes..., en lecture en ligne ou en téléchargement. Un module intégré de lecture/publication en ligne serait un plus.

3. Fonctionnalités du site

Les principales fonctionnalités que nous souhaitons :

- Agenda
- Impression des pages
- Partage sur les réseaux sociaux
- Newsletter et newsletter thématique
- Envoi de mails groupés à nos abonnés newsletter pour les invitations
- L'envoi de newsletter thématiques si le besoin s'en faisait sentir ?
- Syndication / Agrégation de contenus (flux RSS)
- Mise en ligne d'images, de photos et de vidéos
- Téléchargement de documents sous différents formats
- Moteur de recherche (général et par rubrique si nécessaire)
- Le cas échéant un « espace personnel »

4. Mise en forme du site

Le site devra rester proche de l'identité graphique actuelle de l'IREV, et son aspect visuel pourra être amélioré et enrichi si nécessaire afin de rendre la consultation plus agréable et conviviale (titres, couleurs, images et photos, cartes, éléments graphiques...).

La navigation dans le site devra être simple, ergonomique et intuitive.

L'accès à l'information devra être rapide, il faut donc limiter le nombre d'actions nécessaires pour accéder aux contenus.

Le site devra être lisible et les intitulés de rubrique suffisamment clairs et précis pour permettre une navigation intuitive.

La page d'accueil du site revêtira une importance primordiale : elle devra donner à l'utilisateur une vision en quelques secondes de ce qu'est l'IREV, de ce qu'il peut trouver sur le site (notamment les nouveautés) et du mode de navigation.

5. Interface d'administration et de mise à jour des contenus

Le site internet est alimenté et mis à jour très régulièrement grâce au back office, qui constitue de fait un des outils de travail privilégiés des membres de l'équipe et dont l'ergonomie est essentielle.

La possibilité de gérer des accès différenciés au back office doit être conservée.

III. Prestations commandées

1. Conception et développement du site

Le site devra intégrer les caractéristiques techniques suivantes :

- CMS / outil dynamique pour faciliter les mises à jour (une attention particulière sera portée sur les solutions open-source)
- Design Responsive (compatible mobiles et tablettes)
- Optimisation sur les principaux navigateurs MAC/PC (Chrome, Internet Explorer, Firefox, Safari, Opéra). Les versions compatibles sont à préciser (pour les internautes disposant d'une version trop ancienne, une fenêtre pop-up devra s'afficher pour les inviter à mettre à jour leur navigateur)
- Les pages "erreur 404", "plan du site" et "0 résultat moteur de recherche" auront un design travaillé
- Gestion des accès différenciés (logins, mots de passe et droits d'accès sur tout ou partie du site par l'IREV)
- Générations automatiques de nouveautés et d'agrégation/syndication de contenus (newsletter, RSS), également pour diffusion sur les réseaux sociaux
- Envoi de mails groupés
- Les pages du site devront comporter des pictogrammes / liens permettant de les partager, imprimer, etc.

En ce qui concerne le référencement naturel, le site devra :

- Être conforme aux normes W3C
- Respecter les standards de l'accessibilité web
- Back-Office paramétré pour optimiser tous les leviers SEO des différentes pages

La conception nécessitera un travail d'accompagnement de l'IREV par le prestataire.

L'élaboration d'une maquette statique et d'exemples dynamiques d'ergonomie et de navigation permettront de comprendre les liens entre la dynamique de l'identité visuelle et l'enchaînement des contenus recherchés. Ces éléments serviront à vérifier si le site est conforme aux objectifs et à en valider les modalités de navigation.

Il sera demandé au prestataire d'assurer le développement informatique du site à partir des solutions qui seront retenues et de la maquette qui sera validée.

Le prestataire devra garantir une autonomie de gestion à l'administrateur du site, tant sur les modifications de contenu que sur les fonctionnalités.

2. Conception graphique

Il sera demandé au prestataire de conserver la charte graphique de l'IREV.

La conception permettra une lecture du site plus agréable et plus conviviale qu'actuellement, notamment pour les utilisateurs de tablettes et smartphones.

Quelques principes généraux seront à respecter :

- Le respect de la norme des « 3 clics » maximum
- Les fonctions d'impression devront être facilitées
- Le chemin de navigation ou fil d'Ariane devra être développé pour faciliter la navigation

- Les titres des pages devront être en format texte et non en « images texte ».

3. Récupération des contenus

Les contenus textes seront fournis par l'IREV. Le prestataire sera amené à développer certains contenus, notamment des cartes statiques « cliquables ».

Il sera demandé au prestataire de récupérer les données contenues dans le site actuel et de les transférer si un nouveau site est proposé.

L'ancien site devra alors être enregistré sur un support informatique archivable.

4. Formation – Guides utilisateurs

Des **formations** aux outils d'administration et de mise à jour devront être dispensées à l'équipe de l'IREV. Le format et les destinataires de ces formations seront déterminés en concertation avec le prestataire.

Le prestataire devra en outre garantir une « hot-line formation » par téléphone ou par mail pendant toute la durée de la garantie des outils réalisés.

Le prestataire devra fournir des **guides utilisateurs** pour les outils réalisés, autres que les documents logiciels standard.

Ils devront également être accessibles par défaut au format numérique directement dans les back offices de chaque outil.

5. Statistiques de fréquentation

L'IREV dispose du système de mesure de fréquentation Piwik, mis en place par Insite.coop. Le prestataire devra proposer une solution permettant notamment :

- De suivre la fréquentation du site et de ses rubriques ;
- De mesurer le nombre de téléchargements de chaque document ;
- D'avoir un module de statistiques propre à la newsletter.

Il devra également proposer la formation de l'équipe de l'IREV à cet outil.

6. Maintenance et évolution du site

Le prestataire devra proposer des modalités de maintenance corrective des outils développés. Les propositions de maintenance pourraient intégrer le développement technique de nouvelles fonctionnalités.

7. Référencement – Hébergement – Nom de domaine

Le prestataire devra optimiser les pages du site pour assurer un bon référencement de celui-ci sur les principaux moteurs de recherche (url rewriting, pages HTML sémantiques, intégration des title et meta name validés par le maître d'ouvrage, système de nommage des url).

Le site internet est actuellement hébergé par Insite.coop.

Le prestataire pourra proposer une solution d'hébergement du site (lui-même ou hébergeur extérieur). A minima, il fournira les spécificités permettant de disposer d'un hébergement adapté.

Le nom de domaine (www.irev.fr) sera également géré par le prestataire.

8. L'outil PMB - Catalogue documentaire en ligne :

L'IREV dispose d'une base de données bibliographiques commune avec le Réseau RECI, qui utilise le logiciel libre PMB.

Le prestataire du site internet devra prendre en considération l'existence de cet outil afin :

- De pouvoir créer un lien entre cette base de données et le site internet afin de mettre en valeur notre catalogue et notre documentation, notamment signaler les dernières acquisitions ou nouveautés
- d'intégrer au mieux (visibilité, attractivité) le renvoi vers la base de données du réseau RECI en ce qui concerne la documentation ;

9. La Base Acteurs :

Actuellement intégrée au système d'information actuel, la base acteurs :

- Constitue notre répertoire des professionnels et élus
- A une fonctionnalité d'exports pour le mailing (mails et courriers)
- Permet l'envoi de la newsletter
- Les données peuvent être publiées sur le site internet.

Cette base doit faire l'objet de la part du prestataire, de préconisations : optimisation de l'existant OU externalisation.

Chaque préconisation fera l'objet d'un devis à part entière.

IV. Modalités de réalisation de la prestation

1. Pilotage et calendrier

L'IREV assurera la maîtrise d'ouvrage du projet.

Le prestataire sera maître d'œuvre du projet.

Le prestataire devra mettre à la disposition de l'IREV un chef de projet unique pour toute la prestation.

Les fonctions de ce chef de projet seront notamment :

- coordonner l'ensemble des productions et autres prestations identifiées dans le présent cahier des charges ;
- mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir le bon déroulement des prestations et du planning ;
- rédiger ou co-rédiger avec ses propres collaborateurs les documents identifiés ainsi que les comptes-rendus de toutes les réunions ;
- alerter l'IREV de tout retard, décalage, travaux en souffrance, mise sur agenda d'une tâche, etc.

Le prestataire travaillera en étroite collaboration avec l'IREV.

Le prestataire pourra s'associer à des partenaires pour la réalisation du projet.

Calendrier proposé :

- Engagement de la mission : début mai 2017
- Ouverture définitive du site : première quinzaine de septembre
- et accompagnement à l'administration du site jusqu'au 31 mars 2018.

La personne-contact (renseignements, suivi du dossier) au sein de l'équipe est :
Hélène GUITER – chargée d'information et de documentation
Tél : 03 20 25 61 53

h.guiter@irev.fr

2. Conduite de projet

Le prestataire aura, dans sa proposition générale, fourni une méthode de travail et un rétroplanning pour la réalisation de l'ensemble des prestations prévues dans le marché. Cette méthode sera précisée lors d'une première réunion de travail.

- Une **réunion de lancement** sera organisée entre le maître d'ouvrage et le prestataire retenu. Elle donnera lieu à la rédaction d'une **note de cadrage** de la prestation, rappelant notamment la vision et les objectifs du projet, la méthode arrêtée, les moyens alloués, les périmètres d'intervention des intervenants, le rétroplanning, avec indication des étapes de validation et engagement sur la date de mise en ligne, la liste des livrables documentaires de références, les livrables d'exploitation ainsi que les déclinaisons graphiques à proposer dans la charte graphique.
- **Une ou plusieurs réunions sur les spécifications fonctionnelles et techniques** du site sera(ont) organisée(s). A l'issue de ce processus, le prestataire devra remettre un **cahier des charges technique**. Il contiendra toutes les indications techniques, ergonomiques et fonctionnelles du front-office et du back-office. Ce document fera la synthèse des besoins et moyens identifiés dans le présent cahier des charges, des propositions concrètes du prestataire ainsi que des propositions et solutions avancées lors des réunions de conception. Ce document devra scénariser de manière précise le fonctionnement du site (front et back). Ce document sera validé par le maître d'ouvrage.

En phase de conception devront également être définis le plan rédactionnel pour l'intégration du contenu du futur site qui devra comporter toute l'arborescence déployée du site.

Le prestataire devra proposer dans sa méthode de travail des étapes de validation intermédiaires.

Ces phases devront être arrêtées durant la phase de conception et indiquée dans la note de cadrage.

Le prestataire devra communiquer une **url de travail** sur laquelle l'évolution des travaux de développement pourra être suivie et évaluée ou proposer d'utiliser un extranet. Il pourra également mettre à la disposition de l'IREV un outil de reporting des bugs pour la phase de recette.

Durant la phase de développement, l'IREV s'engage à fournir au prestataire tous les éléments, documents et images notamment, dont il disposerait. Il répondra à toutes les sollicitations du prestataire pour des besoins de précision et de validation.

Le maître d'ouvrage effectuera une première phase de recette du site (front et back) sur un serveur de production. Une fois la migration effectuée sur le serveur d'hébergement, le maître d'ouvrage effectuera sa phase de recette finale du site.

3. Modalités de paiement

Les modalités de paiement de la prestation, qui seront reprises dans une convention de prestation de services, seront les suivantes :

- Engagement de la mission : 30 %
- Approbation du cahier des charges techniques : 20 %

- Mise en ligne du site : 30 %
- Recette définitive (mois) : 20 %

4. Livrables attendus

Le prestataire devra livrer les pièces suivantes :

- note de cadrage de la prestation, précisant les préconisations pour la base Acteurs
- maquette graphique
- plan rédactionnel
- cahier des charges technique validant la solution technique retenue, l'architecture et l'arborescence détaillée du site, le système de navigation, les fonctionnalités à développer, les livrables attendus
- site sur serveur de production pour tests et validations
- codes informatiques source
- documentations techniques commentées du site
- guides utilisateurs
- journal de tests
- cahier de recettes
- compte rendu accessibilité
- identifiant et mot de passe pour accéder au serveur
- version finale du site sur serveur d'hébergement

5. Fin de la prestation et Garantie

L'acceptation définitive de l'ensemble des prestations prévues interviendra après :

- les phases de test et recettes ;
- la période de résolutions des « bugs » éventuels après la livraison sur le serveur d'exploitation ;
- la formation des personnes qui auront en charge l'administration et la mise à jour du site ;
- la livraison et la validation du guide utilisateur, du guide d'exploitation technique.
- la vérification de la livraison de toutes les prestations identifiées.

A compter de la date d'admission de l'ensemble des prestations, une période de garantie débutera, qui **ne pourra être inférieure à 6 mois**. La garantie obligera le prestataire à réparer tous les dysfonctionnements qui surviendraient durant cette période de six mois, et seulement ceux-ci.

V. Modalités de réalisation de la consultation

Calendrier :

- Lancement de la consultation des prestataires : semaine du 27 mars 2017
- Date limite de remise des dossiers de candidature : 15 avril 2017
- Audition des prestataires pré-sélectionnés par un jury : entre le 25 et le 28 avril 2017
- Sélection définitive du prestataire au plus tard le 5 mai 2017.
- Pour information, une réunion d'échange avec le groupe de travail est prévue le jeudi 27 avril 2017 à 14h30.

Critères de sélection :

- Compréhension du projet, moyens et méthodologie proposés : 50%
- Coût : 30%
- Références, expériences : 20%

La proposition devra comprendre les éléments suivants :

- une présentation de l'entreprise
- le CV des collaborateurs
- la compréhension du projet
- la méthodologie envisagée de conduite du projet
- les moyens techniques graphiques et de navigation pouvant être mobilisés
- les références et expériences sur des projets similaires
- les sous-traitants ou partenaires éventuels
- des propositions techniques et ergonomiques argumentées

Les modalités de sélection :

Le devis devra faire apparaître séparément le coût et les totaux intermédiaires des différents travaux et prestations (nombre de jours, prix unitaire et total).

Les tarifs seront indiqués en euros HT et TTC.

Les propositions seront remises au plus tard le **15 avril 2017**.

- par courrier (cachet de la Poste faisant foi)
- ou par mail

Institut Régional de la Ville (IREV)
Mme Morgane PETIT, Directrice
"Refonte Site internet 2017"
135 Bd Paul Painlevé
59000 LILLE
Mail : h.guiter@irev.fr

VI. Annexes

1. plaquette de présentation de l'IREV
2. carte mentale du site existant
3. compte- rendu de la réunion du groupe de travail du 28-02-2017
4. arborescence indicative suite aux échanges interne et groupe de travail



La ville autrement...

L'**Institut Régional de la Ville** (IREV) est le Centre de ressources Politique de la ville pour la région Hauts-de-France. Constitué en GIP - groupement d'intérêt public à durée indéterminée, l'IREV rassemble l'Etat et la Région Hauts-de-France (membres fondateurs), des EPCI pilotes des contrats de ville, et des membres associés (Département du Nord, Caisse des Dépôts et association Régionale Habitat).

LES MISSIONS DU CENTRE DE RESSOURCES

- Contribuer à l'animation des réseaux d'acteurs ;
- Faciliter la montée en compétences des acteurs concourant, par l'exercice de leurs missions, à l'égalité des territoires dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- Capitaliser et diffuser des connaissances et les enseignements issus des expérimentations.

DES AXES STRATEGIQUES TRANSVERSAUX

- La mobilisation et la participation des citoyens en tant que levier d'action dans une perspective de transformation de l'action publique et d'innovation sociale ;
- La mobilisation du droit commun et des acteurs compétents sur chaque sujet ;
- Une réflexion continue autour des enjeux d'ingénierie dédiée au contrat de ville (métier de chef de projet, évolution des missions et des organisations).

LES AXES OPERATIONNELS 2017-2020 : ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS DE VILLE

- Qualifier les territoires de projet sur de nouvelles modalités de déploiement de l'action publique intégrant notamment des interactions entre le spécifique ou le droit commun (articulation social – urbain – économique par exemple) ;
- Renforcer les démarches de coopération afin d'apporter des réponses à des enjeux prégnants en Hauts-de-France, en particulier les enjeux d'éducation et de santé ;
- Inscrire la politique de la ville comme un moyen de faire vivre les valeurs et principes républicains sur l'ensemble du territoire, en tenant compte des phénomènes nouveaux et des risques de clivage de la société française.

MODES D'INTERVENTION

Le centre de ressources développe différents modes d'intervention visant la qualification collective et l'échange de pratiques entre les acteurs : les journées régionales, les cycles de qualification, les rencontres de réseaux, ateliers thématiques... Les actions proposées cherchent à mobiliser les professionnels dans leur diversité et dans une logique inter-acteurs.

La mission d'information et de documentation s'appuie sur différents outils : le site internet, une lettre d'informations électronique mensuelle et un centre de documentation.

Productions

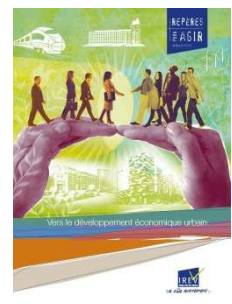
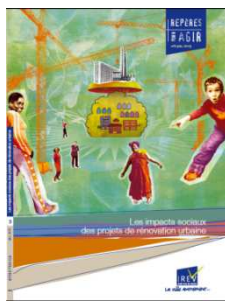
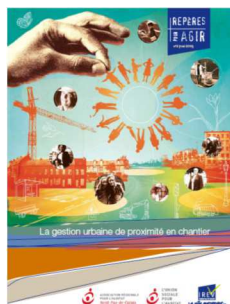
Actes et synthèses des journées régionales, comptes rendus de rencontres, dossiers ressources ou thématiques, fiches d'expérience, les différents travaux de l'IREV sont disponibles gratuitement sur le site internet, qui tient également à jour une rubrique Actualité régionale et nationale.

L'IREV dispose d'une collection d'ouvrages, « **Repères pour agir** », destinée à rendre compte et valoriser les enseignements des travaux collectifs menés avec les acteurs régionaux.

« Repères pour agir »

Une collection d'ouvrages qui

- Part du terrain et des pratiques
- Valorise la parole collective
- Enrichie du regard d'experts
- S'arrête sur quelques expériences significatives...



Et d'autres **publications** (guides, synthèses, actes des journées régionales...)





www.irev.fr

Un **site internet** et une **newsletter**.

L'actualité nationale et régionale de la Politique de la ville, les chantiers de l'IREV, les outils et documents produits, les ressources bibliographiques... : tout y est !



Centre de documentation

Il est ouvert au public et couvre près de 6000 références documentaires, consultables sur place sur rendez-vous (possibilités d'emprunt).

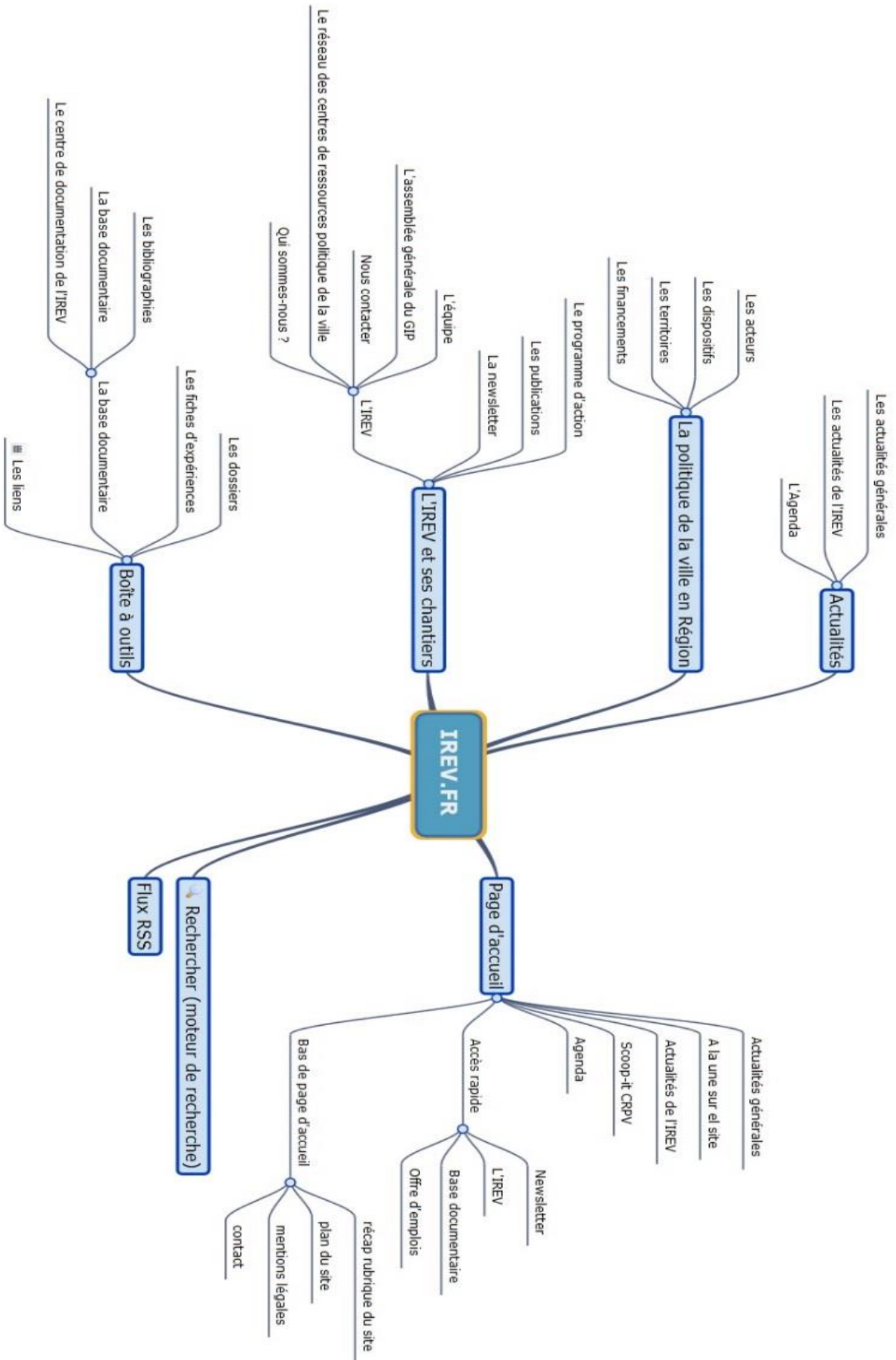
Pour accéder au catalogue documentaire : <http://biblio.reseau-reci.org/>

Une équipe à votre disposition...

- Morgane PETIT, Directrice / m.petit@irev.fr
- Pierre-Edouard MARTIN, Directeur-adjoint / pe.martin@irev.fr
- Marie SIOEN, Chargée de mission / m.sioen@irev.fr
- Hélène GUITER, Chargée d'information documentation communication / h.guiter@irev.fr
- Marieke BARRAUD, Chargée de capitalisation / m.barraud@irev.fr
- Mathilde LEBORGNE, Chargée de formation / m.leborgne@irev.fr
- Kadidja BENBEKHTI HAFAS, Responsable Administrative / contact@irev.fr

Les membres du GIP :





Carte mentale site existant

Groupe de travail – Refonte site internet

Compte-rendu réunion du 28 février 2017 à l'IREV

Présents :

- Yannick Serpaud – Conseil Régional Hauts-de-France
- Aubry Prieur – COPAS
- Domitille Delemer – APSN
- Guillaume Delevaque – APES
- Lucille Hutchison – CERDD
- Zohra Bouattou – SGAR
- Florence Lebleu – Learning Center de Dunkerque
- Fanny Richard – Maubeuge Val de Sambre
- Pierre-Edouard Martin – IREV
- Hélène Guiter – IREV

ODJ :

- ❖ présentation du projet
- ❖ tour de table
- ❖ présentation du site actuel et échange avec le groupe sur les évolutions à prévoir
- ❖ point sur les prestataires à solliciter (ou non)
- ❖ Date de la prochaine réunion

Présentation du projet

L'IREV s'est engagé dans un nouveau programme stratégique 2016-2020 visant, entre autres, à revoir ses modes de travail et de communication pour s'adapter à son nouveau territoire d'intervention qu'est la nouvelle région Hauts-de-France. En ce sens, l'IREV souhaite faire évoluer son site afin de répondre au mieux à ces nouveaux enjeux : il s'agit surtout de revoir les contenus proposés, de mettre en valeur les ressources produites et proposées par l'IREV. La charte graphique ne sera que très peu touchée avec une mise à jour du logo avec la mention « Hauts-de-France ».

Evolutions à prévoir suite aux échanges :

Simplification du plan du site : le site actuel contient trop de contenus de type actualités (5 encarts dès la page d'accueil), et nécessitant trop de clics pour arriver au contenu recherché : un double menu (un horizontal et un vertical sur la page d'accueil), un programme d'actions peu clair où il est difficile de trouver une information ou une ressource... Les ressources sont trop éparpillées sur le site et pas assez mises en valeur avec trop de distinctions entre les différents types de documents. Enfin, il existe un intérêt pour les fiches actions mais elles ne sont pas mises en valeurs et pas actualisées.

Propositions :

- Programme d'action : présentation simplifiée avec des entrées thématiques.
- Ressources : regrouper les compte-rendus de journée, publications, dossiers ressources, fiches d'expériences... sous une même rubrique.
- Intérêt des élus pour les fiches d'expériences : ils ont besoin de repérer expérimentations expériences locales qui fonctionnent. Donc renforcer le repérage local d'actions, et revoir la présentation des fiches qui est actuellement un peu austère.

Archive : afin d'alléger un maximum le contenu du site et de participer à sa simplification, il n'y aura plus d'archive en ligne. Le contenu du site se concentrera sur une antériorité de nos actions et productions de maximum 4 ans.

Page d'accueil : elle doit permettre de valoriser l'ensemble de nos actions et nos missions, et non seulement les actualités, avec une approche plus visuelle (et moins de texte). De la page d'accueil, on doit pouvoir accéder à :

- De la ressource
- De l'actualité
- Valorisation de projets
- Centre de documentation / de la documentation
- Eventuellement, de la vidéo...

La politique de la ville en Région : à part un enjeu de mise à jour et de présentation, cette rubrique conserve tout son intérêt. Quelques modifications sont cependant à prévoir :

- Proposer une présentation synthétique de la politique de la ville en région Hauts-de-France ;
- Puis mettre à disposition des fiches par territoires : principalement par intercommunalité, et garder l'échelon communal que si nécessaire (pour les PRU par exemple) ou au cas par cas. Les fiches reprendront : présentation succincte du territoire, lien vers site complémentaire (INSEE, sig du ministère de la ville...), liste des dispositifs.
- Accès aux fiches : via une cartographie dynamique avec un moteur de recherche et des filtres.

Ligne éditoriale :

- proposer une ligne éditoriale plus souple, avec un ton plus personnel **pour humaniser les messages**. Les membres de l'équipe peuvent signer leur texte.
- Permettre à nos usagers et acteurs d'alimenter et de contribuer au contenu du site afin de gommer l'aspect « descendant » du site et capter un public plus large (en particulier les habitants membres de conseils citoyens) :
 - o Par des retours d'expériences, des témoignages réalisés par les techniciens, habitants, chefs de projets...

- Proposer à nos nouveaux membres de se présenter eux-mêmes et d'expliquer pourquoi ils sont devenus membres (peut prendre la forme d'un édito par exemple).

Communication :

- Avoir une approche plus visuelle du site (image, photo, vidéo...);
- prévoir un compte twitter « IREV » en plus des comptes individuels des membres de l'équipe qui permettra notamment de diffuser automatiquement les nouveaux articles du site sur le réseau social.
- prévoir une présentation de l'équipe plus dynamique (photo, portrait un peu plus « sensible »);
- intégrer du Web 2.0 (widget scoop-it... ?)
- interopérabilité (avec réseaux sociaux etc.)
- prévoir de communiquer sur le nouveau site en précisant tout ce qu'on peut y retrouver.

Point sur les prestataires :

Ont été suggérés :

- TELMEDIA
- A la marge
- Insite (actuel prestataire de l'IREV)

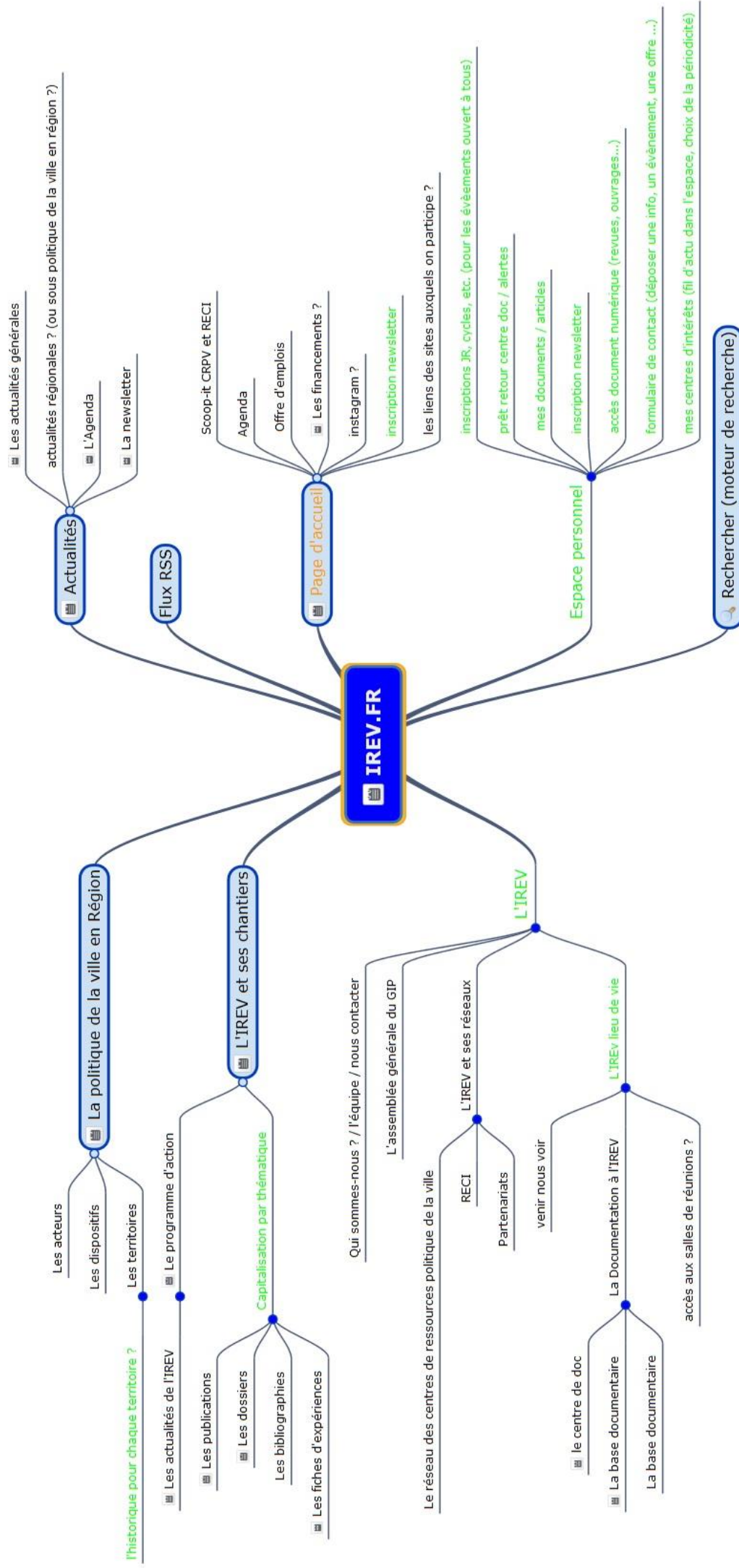
S'est posée également la question de notre besoin d'accompagnement car certains prestataires vont au-delà de la simple prestation technique en proposant également du conseil. Cette question sera tranchée en interne à l'IREV.

Certains prestataires ne nous sont pas recommandés, mais leur nom nous seront transmis par mail ultérieurement.

Prochaine réunion :

Elle est fixée au :

Jeudi 27 avril à 14h30
dans les locaux de l'IREV



Arborescence indicative suite aux échanges interne et groupe de travail